

POLITIQUE D'INSCRIPTION

CLUB DE NATATION DES MAÎTRES



La Vague de Brossard

Lors de l'inscription à La Vague, tout nageur, résident de Brossard ou non, **doit fournir un numéro de carte B CITI valide** pour que son inscription soit acceptée. Par la suite, il devra s'assurer que sa carte B CITI demeure valide pendant la période de son abonnement.

Les frais d'inscription sont payables en totalité au moment de l'inscription.

Un nageur peut s'inscrire comme membre annuel à tout moment de l'année, en payant le montant de l'abonnement annuel. Un nageur, déjà inscrit pour une ou plusieurs sessions, peut convertir son inscription saisonnière en inscription annuelle. Il devra payer la totalité des frais d'abonnement annuel moins les frais déjà payés.

En cas de force majeure (changement d'emploi forçant un déménagement à l'extérieur du territoire, blessure grave...), il est possible à tout nageur d'annuler son inscription. Les frais d'inscription seront remboursés au prorata des semaines complétées. Les frais d'inscription à la FNQ (Fédération de Natation du Québec) ne sont pas remboursables. Des frais de 20.00\$ seront appliqués lors du remboursement.

L'inscription à la FNQ est obligatoire. Cette inscription s'étend jusqu'au 31 août 2022 et donne droit à une couverture d'assurance pendant l'entraînement ou les compétitions. Le nageur a la possibilité de choisir de s'inscrire comme maître compétitif ou maître non-compétitif. À titre de nageur compétitif, il pourra participer à toutes les compétitions de niveau régional, provincial ou national, sanctionnées par la FNQ. Le nageur non-compétitif ne pourra participer pendant l'année qu'à une seule compétition de niveau régional ou national, sauf les championnats provinciaux. Un nageur peut en tout temps passer de la catégorie maître non-compétitif à compétitif en en faisant la demande à La Vague et en payant la différence.

En regard de la **Politique de la confidentialité d'accès à l'information et de protection des renseignements personnels**, je permets à mon club de natation *La Vague de Brossard* de transmettre les informations personnelles demandées par la FNQ aux fins mentionnées dans sa réglementation qui vous sera transmise si vous en faites la demande. Ceci inclut, par exemple, la publication des résultats par groupe d'âge lors de compétitions ou encore l'usage de photos pour fin de promotion de la natation par *La Vague de Brossard*.